

Languidic

Langedig



• Jumelage Languidic - Rimpar

• 30 ans OMCC



Sommaire



- Edito p.3

Vie Municipale

- Les échos de la commune p. 4 à 9
- Au fil des conseils municipaux p. 10 à 11

Dossier

- L'Office Municipal Culture et Communication p. 12 à 13
- 50ème anniversaire jumelage Languidic – Rimpar p. 14 à 15

Vie Associative

- Les échos des assos p. 16 à 17
- Le Club de l'amitié p. 18
- Prévention routière p. 19

Histoire

- Robert Vandorme par Languidic Images et Patrimoine p. 20 à 21
- La lettre de l'opposition p. 22

Vie locale

- Commerces et artisanat p. 23

Etat Civil

- Ils se sont dit oui – Bienvenue à ...
- Ils nous ont quittés p.24

Infos pratiques:

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi (Etat civil) de 9h00 à 12h00

Permanences

(en mairie et sur rendez-vous)

• Maire

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00
Mardi de 09h00 à 12h00

• Adjoints (sur rendez-vous)

François Le Louër
Anne Le Roux
Philippe Evanno
Véronique Garido
Thierry Le Strat
Christelle David
Loïc Le Picard

Vendredi de 9h00 à 10h30
Mercredi de 17h00 à 18h00
Mercredi de 17h00 à 18h00
sur rendez-vous suivant planning
Vendredi de 9h30 à 10h30
Lundi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 17h00 à 18h00

Les adjoints tiennent également une permanence chaque samedi de 10h à 11h30 par roulement

Contact :

2, rue de la mairie – 56440 LANGUIDIC
Tél. 02.97.65.19.19
mairie@languidic.fr – site : www.languidic.fr

Dépôt légal 2^{ème} semestre 2015.
Tirage 3 800 exemplaires

Directeur de la publication :
Patricia Kerjouan

Rédaction et photos :
Commission Communication

Conception : Of Line création

Édito



Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Lors de la cérémonie du 8 Mai dernier, j'abordais la Paix qui nous est si chère, le rôle essentiel que nous devons prendre en charge : celui de la préserver.

Aujourd'hui, l'Allemagne et la France sont devenues les deux piliers de l'Europe en se tenant main dans la main depuis le 22 janvier 1963, date de la signature du Traité de l'Elysée par le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer. L'Europe est avant tout l'Europe des peuples, basée sur la connaissance de l'autre, sur le dialogue des cultures.

Nos aînés languidiciens ont fait preuve de courage et de vision prospective quand, en 1965, les relations avec la ville jumelée de Rimpar en Allemagne ont commencé. 50 ans après, le 23 Mai 2015, la Municipalité de Languidic a voulu réaffirmer la sincère amitié qui lie nos deux villes avec le symbole que représente la plantation d'un olivier, arbre réputé éternel depuis l'Antiquité.

Le jumelage Rimpar-Languidic apporte une pierre supplémentaire à l'édifice de la Paix. Le jumelage ouvre les portes qui permettent de déboucher sur des sentiments humains : l'amitié, la confiance et surtout l'estime mutuelle qui ne doit pas craindre de s'approprier le beau mot de Fraternité. Et, à ce titre, j'invite les forces vives de nos associations sportives, culturelles, scolaires... à intégrer le comité afin de réfléchir ensemble et de bâtir ensemble dans le jumelage.

Pour l'entretien des espaces verts, des forêts, et des promenades accessibles au public ou ouverts au public, la loi «Labbé» du 6 février 2014, proscrit les produits phytosanitaires à compter du 1er janvier 2020. Une interdiction que le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte pourrait étendre à la voirie et avancer au 1er janvier 2017.

À Languidic, comme ailleurs, nous avons à repenser les pratiques d'entretien des espaces verts, à les expliquer. À moyens financiers moindres, il ne faut plus penser désherbage, une pelouse est moins contraignante à entretenir qu'un sol nu. Un réaménagement du cimetière sera réalisé avant la Toussaint, d'abord pour améliorer ce lieu de rencontre entre nous-mêmes et nos chers disparus et aussi pour répondre à ce nouveau défi en enherbant davantage les espaces. La phase de transition entre l'ancien et le nouveau mode de gestion sera délicate certainement. La compréhension de chacun s'avérera nécessaire.

La prochaine rentrée scolaire se prépare. Le Projet Educatif Territorial apportera des modifications à l'organisation du temps scolaire et périscolaire. Les jours réservés aux temps d'activités périscolaires seront modifiés pour les enfants des deux écoles du centre-ville. L'encadrement des enfants sera amélioré.

Pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions, nous veillons à l'avancement du projet de la Maison de l'Enfance, dont le permis est déposé. Pour parvenir à financer cet investissement, nous devons porter une attention particulière à nos dépenses communales.

Les vacances approchent ou sont commencées pour certains d'entre vous. Alors, je souhaite à tous un bel été sur notre commune ou sur vos lieux de vacances, et une pleine réussite aux associations qui ont programmé des événements sur la période estivale.

Patricia Kerjouan

> Les Livrets du Blavet

Le Syndicat de la Vallée du Blavet (SVB) œuvre pour le développement touristique de la Vallée du Blavet depuis 50 années ! (création en 1965). Ce pays touristique travaille à l'échelle de 13 communes (Baud, Saint-Bartelemy, Guénin, Pluméliau, Bieuzy les Eaux, Inzinzac-Lochrist, Lanvaudan, Languidic, Melrand, Camors, Hennebont, Buby, Quistinic) et œuvre sur 3 compétences :

- le développement du tourisme,
- le développement des sports-loisirs de pleine nature (principalement la randonnée),
- le développement des sports loisirs liés à l'eau.

50 années que le territoire de la Vallée du Blavet est au cœur des préoccupations des élus locaux. L'objectif permanent est de faire connaître ses richesses et d'œuvrer pour faire découvrir ce territoire : soutiens aux professionnels, promotion de la pêche, création de circuits de randonnées, travaux sur le potentiel touristique du Blavet canalisé en lien avec le Conseil Régional, projets sur la valorisation de sites particuliers : Pont-Augan, Inzinzac-Lochrist, Minazen, ou même sur la remontée des bateaux à partir d'Hennebont.

Récemment, le Syndicat de la Vallée du Blavet a travaillé pour faire découvrir la vallée autrement ; il s'adresse



directement aux familles à travers la création de 13 livrets-jeux d'interprétation.

Dans ces livrets-jeux, toute la richesse et la diversité du patrimoine historique, naturel et culturel de la vallée sont mises en avant. Ce travail est le fruit de 2 ans de réflexions menées en collaboration avec les collectivités, les associations, les structures touristiques. Aujourd'hui, chaque commune possède son livret. Le lecteur est guidé sur un parcours limité permettant aux familles avec des enfants de les utiliser. Ce travail a été réalisé en collaboration avec un interprète du patrimoine (Damien Kempa), et une illustratrice graphiste (Hélène Vesvard). Chaque livret comporte 12 pages avec des informations pour apprendre, des jeux pour les plus jeunes ainsi qu'une fiche réponse pour apporter plus d'informations aux accompagnants.

Le livret de Languidic traite du thème des jeux buissonniers à travers le parcours de «Lilou la Budgul». Son par-

cours est défini dans le livret et matérialisé sur un panneau sur le parking bas de l'EMA.

Chaque famille a été destinataire d'un tel livret via une distribution aux élèves des différentes écoles. Des exemplaires restent disponibles pour les familles de passage dans notre commune.

Les livrets sont également téléchargeables sur le site www.leslivretsdublavet.com

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional, du programme LEADER du pays de Lorient et du pays de Pontivy.

Par ailleurs, un coffret regroupant les 13 livrets est mis en vente à 7 € dans différents points de vente.

En famille, venez découvrir ou redécouvrir la Vallée du Blavet, vous ne serez pas déçus !

> Système d'alerte des populations

La sirène placée sur le toit de la mairie est dorénavant connectée à distance au réseau du Ministère de l'intérieur. Elle sera actionnée par les services du Ministère en cas d'alerte. Afin de vérifier la fiabilité et le bon fonctionnement de ce réseau, un déclenchement «test» est programmé le 1er mercredi de chaque mois à 12h. Le signal dure 1m41s.

Don du sang

Dates des deux prochaines collectes :

- mardi 25 août et jeudi 29 octobre de 15h à 19h
- à la salle Jo Huitel.

Contact :

Le Crom Paul – 02.97.65.88.84.



> *Cimetière :*

Objectif zéro désherbant !

Notre cimetière est très minéral et laisse peu de place au végétal et à la flore spontanée, souvent mal perçue par la population.

En terme de gestion, le cimetière est considéré comme «un espace à contraintes» pour la commune à cause du sentiment affectif qu'il représente. Le fait de laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. La faible tolérance des herbes oblige la commune à entretenir régulièrement ces espaces pour maintenir un état d'acceptabilité.

Face aux attentes fortes de la population, le recours au seul désherbage alternatif, c'est-à-dire sans traitement herbicides, semble difficile à atteindre. Nous devons donc faire évoluer nos pratiques pour un entretien plus efficace et une meilleure gestion de nos personnels. Nos agents font un travail remarquable. Le désherbage manuel est physiquement difficile, comme l'est le regarnissage à la pelle des allées avec du kaolin (60 tonnes par an). Aussi, la Municipalité s'oriente vers un aménagement pour réduire les surfaces à entretenir, par des



aménagements de l'entrée principale du cimetière et des allées latérales. Ces allées latérales seront couvertes le long des murs d'une largeur en herbe de 1,50 m et d'une bande roulante de bitume de 3,50 m. L'espace du monument aux morts sera garni d'une surface en béton désactivé, et les massifs de l'entrée seront remplacés par des arbres à fleurissement .

Des essais d'engazonnement sur une allée dans la partie haute du cimetière permettront aussi de vérifier la possibilité de mettre en œuvre ultérieurement cette technique. La végétalisation des cimetières est une orientation prise par de nombreuses collectivités. L'aspect évidemment change et peut interpeller les usagers. Cette mutation du paysage du minéral vers une nature plus spontanée implique une sensibilisation des usagers.

Par ailleurs un réaménagement du Jardin du Souvenir sera réalisé, afin de donner à ce lieu tout son sens et lui rendre la symbolique qu'il représente. Une stèle permettra d'accueillir le nom des personnes dont les cendres ont été répandues.

Il est à noter également que le cimetière se verra doté de 24 cavurnes supplémentaires avec un environnement dallé.

Toutes ces actions contribuent à diminuer progressivement l'usage des herbicides sachant que la réglementation actuelle contraint fortement les communes dans leurs usages incitant ainsi à un arrêt définitif.

Nous devons faire évoluer nos pratiques, tout en conciliant les exigences et les attentes de chacun.

> *Mise à jour des concessions*

La Commune va procéder à une mise à jour des concessions dans le cimetière (procédure de reprise, constat d'abandon, ...). Les personnes qui ont une concession sont invitées à la renouveler ou à l'abandonner si l'échéance est arrivée à terme. Bien vouloir prendre contact avec le service Etat Civil en mairie par téléphone au 02.97.65.19.06 ou par mail etatscivil@languidic.fr

> *«Festival dans nos villages»*

La 4ème édition du festival «Dans nos villages» s'est déroulée le dimanche 24 mai 2015 dans le village de Saint-Jean.

Plus de 500 artistes se sont produits pour la plus grande satisfaction des nombreux spectateurs qui sont passés sur le site tout au long de l'après-midi et de la soirée. Cette édition peut se féliciter de la bonne organisation notamment grâce à l'école de musique

qui a orchestré cette journée, aux différents bénévoles des associations (Comité de Saint-Jean, Association des parents d'élèves de l'école de musique,...), aux personnels des services techniques de la commune et à tous les bénévoles exposants.

Une réflexion est à mener quant au cadencement d'une telle manifestation (annuel ? tous les 2 ans ?).



> Maisons et jardins fleuris

Languidic possède le panneau ville fleurie «2 fleurs» décerné par le Comité régional des villes et villages fleuris.).

L'équipe des espaces verts, sous la direction de Evelyne Déroutillac, met tout en œuvre pour offrir aux habitants un environnement de qualité dans une démarche d'embellissement durable qui valorise l'image de la commune au regard du public, touriste et habitant et ainsi conserver cette distinction de «Ville fleurie».

La commune doit aussi organiser le concours local des maisons et jardins fleuris. Par une démarche volontaire, ce sont 20 participants qui ont reçu la visite du jury. Chaque lieu se distingue par sa spécificité mais tous les espaces possèdent un aménagement qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie du jardinier

et de sa famille. Ils sont un atout pour le maintien d'une qualité environnementale et paysagère de notre commune. Merci à tous ceux qui contribuent à notre art de vivre et à la qualité de notre bourg et de nos paysages ruraux.



> Commémoration du 8 mai : une cérémonie riche en émotions

Cette année, les commémorations du 8 mai ont pris un accent particulier avec le 70ème anniversaire de la Victoire et de la libération de la France.

La matinée a débuté avec un rassemblement devant la mairie pour la levée des couleurs avec la fanfare de la Stiren, le corps des sapeurs-pompiers et les anciens combattants. Après la messe du souvenir, un défilé de plusieurs centaines de personnes, mené par le Bagad Ar Lenn Glas, s'est rendu au monument aux morts où a eu lieu la traditionnelle cérémonie avec dépôt de gerbe, la lecture du manifeste par le Maire émanant du Secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.



Une minute de silence et l'hymne national la Marseillaise joué par les élèves de l'école de musique et chanté par la foule ont ponctué la cérémonie.

L'impressionnant cortège s'est ensuite rendu à l'Espace des médias et des arts, avec en tête les porte-drapeaux suivis du bagad, de la fanfare de la Stiren, les sapeurs-pompiers, les

véhicules militaires de l'association Jeep 56, puis les élus municipaux qui devançaient le reste de la population communale, les véhicules des sapeurs-pompiers fermant la marche. Après un concert donné par le bagad et la fanfare, le Maire a prononcé un discours dans un auditorium complet.

Au cours de son allocution, Madame le Maire a tenu à remercier l'association «Languidic en images» pour l'exposition qu'elle a réalisée avec ce travail de mémoire sur la guerre 39-45 et les élèves de 3ème du collège Saint-Aubin qui ont participé au concours national de la résistance et de la déportation. La matinée s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité sur le balcon de l'EMA.

Défi des Uniformes

Le samedi 3 octobre 2015, se déroulera la 6ème édition du «Défi des uniformes» organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Languidic. L'épreuve peut être réalisée en individuel ou en équipe. Celle-ci inclue un parcours de 18 km en VTT et 2 X 5 km en course à pieds. A l'issue de l'épreuve, des rafraichissements seront offerts.

Remise des prix – tombola – pot offert par la Municipalité.



> *Semaine pour les alternatives* aux pesticides du 20 au 30 mars 2015

L'enjeu «pesticides» : du passage de la Loi Labbé (2014) interdisant les pesticides pour les particuliers et dans les zones non agricoles, à la création d'une association de professionnels victimes des pesticides - Phyto-Victimes (2011), en passant par le lancement de l'Appel des médecins (2012) alertant sur les dangers sanitaires des pesticides ou encore par le Plan Ecophyto (2008), chacun a pu être le témoin des évolutions, des soubresauts, des changements autour de cette thématique.

L'action locale : ce moment est l'occasion pour les différentes communes du bassin versant de la ria d'Étel de se mobiliser afin d'informer les habitants sur les pratiques d'entretien des espaces communaux, de sensibiliser à la dangerosité des pesticides sur la nature et sur la santé, et d'inciter chacun à ne plus en utiliser.

Le Syndicat mixte de la ria d'Étel appuie et coordonne l'ensemble des ani-

mations liées à cette problématique.

C'est ainsi que deux manifestations ont été programmées sur la commune :

- le jeudi 26 mars à 20h30 à l'Espace des médias et des arts : Table ronde «Les circuits courts, le bio et la restauration collective» :

Proposer des produits locaux et bios dans les cantines scolaires fait-il sens ? Où en est la réflexion sur la commune de Languidic ? Table ronde en présence du responsable de la restauration collective de Languidic, de la chambre d'agriculture, de Lorient Agglomération, d'un producteur bio, et des élus (François Le Louër, Patricia Kerjouan) et animée par la Ria d'Étel. Cette soirée avait pour objectif d'informer, de partager, et d'échanger autour de la restauration collective, de son approvisionnement via les circuits courts de l'agriculture raisonnée et les circuits courts bio. Les échanges ont révélé une diversité de personnes présentes à la table ronde (agriculteurs, élus, associations) et un réel intérêt pour le sujet. C'est déjà une satisfaction ! Cependant, on peut effectivement regret-



ter la faible participation, l'information ayant pourtant été bien relayée dans la presse et de nombreux flyers distribués dans les écoles.

- le samedi 28 mars à 10h et 11h : visite des serres municipales aux services techniques : Lors des deux visites guidées, Madame Dérouillac, responsable des espaces verts, a présenté l'introduction d'insectes auxiliaires (prédateurs naturels : coccinelles, ...) pour lutter contre certains insectes dans les serres municipales. Cette technique permet ainsi de ne plus utiliser de pesticides. Ces deux séances, ont été de l'avis général des nombreux participants, très enrichissantes.

> *Conseil Municipal des Enfants :* ils ne manquent pas d'idées !

Le Conseil Municipal des Enfants a été mis en place en septembre 2011 et répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression des plus jeunes et leur engagement dans la vie de la commune.

Composé d'élèves scolarisés en classes CM1 et CM2 des écoles Georges Brassens, Jules Verne et Notre Dame des Fleurs, ces conseillers sont élus pour deux ans : deux années pendant lesquelles ils participent activement à la vie citoyenne, en développant des projets sur des thèmes divers «solidarité - droits de l'enfant» et «civisme - environnement - sécurité». Pour les accompagner dans leur réflexion et me-

ner à bien leurs actions, ils sont guidés par Loïc Le Picard, adjoint à la jeunesse, d'élus, et de Sébastien Le Goff, responsable du service jeunesse à la mairie.

Ont été élus cette année :

Ecole Jules-Verne : Fabian Laroche, Enzo Berret.

Ecole Georges-Brassens : Lucie Simonet, Félicia Le Hen, Tallia Le Gac, Dan Scourzic, Morgan Das.

Ecole Notre-Dame-des-Fleurs : Ilan Guégan, Hugo Graignic, Romane Marquet, Axelle Masson, Paulin Le Serre, Lorna Philippe, Morgan Vanpeene, Raphaël Le Cossec, Lise Termet

> *Collecte* de bouchons



Une première action est proposée cette année dans les écoles : la collecte de bouchons plastiques en partenariat avec l'Association des bouchons du pays de Lorient afin d'aider les personnes en situation de handicap. En accord avec les directeurs, Arnaud Lucas pour l'école Georges-Brassens, et Yannick Julé pour Notre-Dame-des-Fleurs, un bac de collecte a été mis en place à l'entrée des écoles ainsi qu'à Kergonan à côté du restaurant «Le P'tit Ker».

C'est une action préparée par les jeunes conseillers de 2013 et mise en place par les élus de 2014.

> Prévention routière :

Deuxième projet mené cette année : Un concours de dessin réservé aux élèves des écoles primaires et maternelles de Languidic sur les thèmes proposés par les jeunes :

- Ne pas stationner sa voiture sur le trottoir et obliger les piétons à circuler sur la route
- Ne pas stationner à contresens en traversant la rue
- Ne pas stationner sur les places réservées aux handicapés, même si on ne veut pas marcher
- Ne pas stationner sur la rue pendant qu'on dépose son enfant à l'école
- Ne pas circuler à vélo ou à scooter sur les trottoirs car ça met en danger les piétons



- Le casque et la lumière sont obligatoires pour les cyclistes
- Le gilet jaune à l'arrêt du bus, c'est sur le dos, pas dans le cartable
- Dans la zone bleue autour des écoles du bourg, on roule à 20 km/h et les piétons sont prioritaires.
- Le trottoir n'est pas une aire de jeu, on n'y joue pas au ballon.
- Clignotant pour les voitures, bras

pour les cyclistes...

120 dessins d'enfants ont été réalisés et une sélection des meilleures productions a été faite par les jeunes élus. Ceux-ci seront imprimés dans un livret intitulé «Vivre ensemble sur la voie publique» que recevront les enfants des écoles par la suite. Ces actions proposées sont souvent représentatives des valeurs de société auxquelles les jeunes sont sensibles.

> Centenaire



1918 / 2018

Languidic Images et Patrimoine envisage de réaliser une exposition et un cahier à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14/18. Déjà les souvenirs s'effacent, les documents disparaissent... Aussi, le moindre souvenir est précieux : une photo, une lettre, un témoignage, un carnet, un objet... N'attendez pas pour contacter :



Jean-Pierre Le Bobinnec
02 97 65 22 28

Denis Kernan
02 97 65 86 11

Michel Le Chenadec
02 97 36 96 25

> *Collège Saint-Aubin*

journée solidarité

Début avril, tous les élèves du collège Saint Aubin ont participé à une marche solidaire dans le but d'aider une école en Haïti. Cette école de la vallée de Jacmel, fait partie du même réseau que le collège : celui des frères de La Mennais de Ploërmel (éducateurs à Languidic depuis 1854)

Les élèves sont partis du collège et se sont rendus à pied à la chapelle Saint-Etienne. Là-bas, ils y ont rencontré le président de l'association ASSIFIC (ONG des frères de La Mennais), Monsieur Caillon. Ce dernier a présenté, notamment au travers d'un petit film documentaire, l'action de l'association en Haïti et dans d'autres pays partenaires et s'est rendu disponible pour répondre à toutes les questions préparées par les jeunes.



De retour au collège, les élèves qui le souhaitent et tous les professeurs, ont participé à un repas solidaire «pain-pomme». Chaque jeune ou adulte payait le prix d'un repas à la cantine et ne mangeait que du pain et une pomme. La différence de coût était ainsi reversée à l'association.

Les bénéfices de cette action (850 €) ont ensuite été intégralement reversés

à ASSIFIC le jour même pour aider à financer la scolarité de plusieurs enfants de la vallée de Jacmel. Ce fut un très bon et beau moment de partage, de convivialité et de découverte du patrimoine culturel de Languidic.

> *École Georges Brassens :*

classe de découvertes

Les élèves de CM1/CM2 de l'école Georges Brassens sont partis en classe de découvertes du 27 au 30 avril à Perros-Guirrec.

Les thèmes du séjour étaient les énergies renouvelables et la réalisation d'un journal télévisé. Au programme : la visite d'un centre de tri de déchets (lundi après-midi) puis deux jours et demi à la Cité des Télécoms à Pleumeur-Bodou avec des ateliers sur les éoliennes et les panneaux photovoltaïques, l'exposition sur les illusions d'optique, la visite du radôme et enfin, le tournage puis le montage du journal en binômes. Les 53 élèves ainsi que les trois enseignantes et trois accompagnateurs étaient hébergés au centre PEP à Perros-Guirrec. Ce voyage scolaire a été possible grâce à la participation financière tant de l'Amicale Laïque que de la mairie.



> Taux d'imposition 2015



La baisse des dotations de l'Etat oblige la commune à réduire ses dépenses de fonctionnement et à rechercher les sources d'économie potentielles

Cependant, afin de continuer à maintenir un niveau de service à la population, une augmentation raisonnée des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été nécessaire. Les taux d'imposition ont ainsi été revalorisés de 3% pour l'année 2015 et ont été fixés à :

- taxe d'habitation : 12,50 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,37%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,43 %

> Maison de l'Enfance : dépôt du permis



Le permis de construire de la maison de l'enfance a été déposé en juin. Le projet était en effet suspendu à l'obtention d'une aide de l'Etat ; Cette aide, qui a été obtenue en avril dernier au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), s'élève à 211 500 €. Le budget de l'opération avoisinera le million d'euros.



> Installation d'une borne électrique sur le territoire communal

La compétence «infrastructures de charge pour véhicules électriques» a été transférée au Syndicat Morbihan Energies pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Le choix du site d'implantation de la future borne électrique reste à définir.

> Dénomination de voies

Les deux voies nouvellement créées sur l'extension Nord de la zone d'activités de Lanveur ont été dénommées :

- Rue Er Houerem,
- Rue du Petit Bois.



> Transfert du multi accueil «Ty Loustics»



L'immeuble qui abrite le multi accueil «Ty Loustics» a été fermé au public suite à la découverte d'un champignon parasite au niveau du plancher du 1er étage. Le diagnostic a été confirmé par l'expert désigné par le Tribunal Administratif de Rennes. Dans ses conclusions, l'expert considère qu'il y a péril imminent :

- risque pour la sécurité des personnes (fragilité des planchers),
- risque sanitaire (prolifération de champignons de type «mérulé» nocive pour les enfants et présence d'humidité relative permanente).

Compte tenu de la gravité du constat, des mesures conservatoires ont immédiatement été prises, la pièce incriminée a été fermée, et la recherche d'un autre local pour accueillir des enfants a été mise en œuvre.

Ainsi, depuis le lundi 9 février dernier, les enfants sont accueillis dans un logement situé au 17 Route d'Hennebont. Ce logement a été aménagé par les services techniques après avoir obtenu l'avis favorable des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Le loyer a été fixé à 500 €/mois.

Ecole Municipale de Musique :

tarifs saison 2015/2016

École Municipale de Musique : tarifs saison 2015/2016

FORMATION DISPENSEE	LANGUIDIC (en euros)	Extérieur (en euros)
Cursus d'apprentissage global* <i>Cours instrument + Formation musicale + pratique collective</i>		
• 1er cycle	130.50 (43.50/m)	390 (130/m)
• 2ème élève	117 (39/m)	
• à partir du 3ème élève	111 (37/m)	
• 2ème cycle	154.50 (51.50/m)	
• 2ème élève	145.50 (48.50/m)	
• à partir du 3ème élève	139.50 (46.50/m)	
Cours collectifs		
• Jardin musical I (moins de 3 ans) • Jardin musical II (PS)	31.50 (10.50/m)	58.50 (19.50/m)
• Récréation musicale 4 ans (MS) • Eveil I (GS) – Eveil II (CP) • Atelier découverte	63 (21/m)	117 (39/m)
• Instruments traditionnels 20 minutes • Atelier vocal + chœur	63 (21/m) 63 (21/m)	117 (39/m) 117 (39/m)
Pratiques collectives		
• Chorales – Chœur de chants du monde • Chœur de femmes • Orchestres • Musique de Chambre Adulte • Ensemble musique ancienne • Atelier Improvisation • Formation Musicale • Atelier de musique traditionnelle	24.75 (8.25/m)	31.50 (10.50/m)
2ème instrument		
• 1er cycle	126 (42/m)	390 (130/m)
• 2ème cycle	154.50 (51.50/m)	
Location instrument **		24.50
Bagad seul		51.50

Toute réinscription consiste en un engagement annuel. Seuls les nouveaux inscrits disposent du premier trimestre d'essai.

** Le tarif trimestriel se verra majoré de 31 € pour les élèves inscrits de moins de 16 ans ne suivant pas les cours de Formation Musicale.*

*** Chaque location est proposée sous condition d'une révision de l'instrument effectuée au mois de juin de chaque année, à la charge du locataire. Seuls les élèves inscrits en cursus d'apprentissage global peuvent y avoir accès.*

Toute réinscription consiste en un engagement annuel. Seuls les nouveaux inscrits disposent du premier trimestre d'essai.

* Le tarif trimestriel se verra majoré de 31 € pour les élèves inscrits de moins de 16 ans ne suivant pas les cours de Formation Musicale.

** Chaque location est proposée sous condition d'une révision de l'instrument effectuée au mois de juin de chaque année, à la charge du locataire. Seuls les élèves inscrits en cursus d'apprentissage global peuvent y avoir accès.

> Cimetièrre communal :

instauration des taxes d'inhumation, de dépôt et de scellement d'urne

Le 8 juin 2015, Madame le Maire a pris un arrêté portant réglementation du cimetière communal. Ce nouveau règlement, outre la prise en compte de l'organisation du fonctionnement du cimetière prévoit notamment :

- que les frais d'exhumations, en cas d'abandon de concession, seront désormais pris en charge par la Commune,

- que lors des inhumations, scellement d'urne et dépôt d'urne, les familles participeront aux frais générés par ces opérations. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé l'instauration des taxes autorisées par la loi, à savoir :

- taxe d'inhumation : 65 €
- taxe de scellement d'urne : 45 €
- taxe de dépôt d'urne : 45 €



L'Office Municipal de la Culture et de la Communication fête ses 30 ans

L'Office Municipal
littéraire la trans
association
diciens qui a
d'exprimer s

> *La section Théâtre*



Depuis maintenant 20 ans, Yvette Brustiec fait découvrir le théâtre aux enfants de 7 à 18 ans et aux adultes.

Dans ces ateliers, on découvre la concentration, le travail de la voix du corps, l'écoute de l'autre, la cohésion de groupe, la mise en pratique du texte, dans un premier temps par l'improvisation puis par le texte écrit, tout cela ayant pour but de développer la créativité de chacun. En fin d'année scolaire, chaque groupe d'enfants et d'adolescents donne un spectacle à la salle Jo Huitel. Le groupe adulte se produit également.

L'atelier théâtre, c'est aussi un lieu d'échange culturel, de convivialité, de camaraderie pour que chacun puisse y trouver sa place et attendre la semaine suivante avec impatience.

Renseignements : Yvette Brustiec – 06.32.39.87.67.

> *La section Art Floral*



L'Art Floral favorise l'expression à travers les différentes réalisations choisies en début de saison.

Un travail épuré, du style graphique avec une étude dans l'espace, des vides, des lignes donnent un caractère moderne aux compositions. Ce programme est abordé en appliquant les techniques de tressage, collage de végétaux, intégration de ma-

tière. Chaque élève trouve sa place dans ces moments d'échange de savoir et de végétaux. Les thèmes sont suivis chronologiquement au rythme des saisons et des fêtes afin d'inclure les éléments du jardin ou de la nature apportant un autre regard sur notre environnement.

Renseignements :

Anne-Marie Le Floch – 06.66.07.63.10.

> *La section Patchwork*



Le patchwork est un loisir créatif qui consiste à assembler harmonieusement entre eux des morceaux de tissus différents afin de réaliser de beaux ouvrages (dessus de lit, tapisseries murales, napperons, tapis de table, etc ...).

A Languidic, la section «Patchwork» a vu le jour il y a 18 ans grâce à Madeleine Kernen qui a su transmettre son savoir-faire en ce domaine à quelques dames devenues des fidèles du groupe.

Depuis lors, une vingtaine de «patcheuses» se réunit pour de vrais moments d'échanges, de découvertes de nouvelles techniques d'assemblage et de détente.

Le groupe a réalisé un tapis de lecture pour la Médiathèque de Languidic destiné aux tout petits.

Tous les jeudis durant l'année scolaire : de 14h à 17h - animatrice Annie Pierson (06.12.85.81.17) et de 19h30 à 22h - animatrice Hélène Bienvenu (06.20.60.84.72).

> *La section encadrement*

L'atelier d'encadrement vous propose de mettre en valeur vos photos, dessins, cartes, etc....

Les cours se déroulent le lundi et mardi matin de 9h à 12h.

Renseignements : Annick Bénistant – 02.97.65.22.47

ou Monique Tanguy – 09.53.43.43.85

> *La section travaux manuels*

Les activités manuelles vous initient aux travaux sur rotin, mosaïque, cartonnage, etc... en alternance avec un atelier de broderie. Rendez-vous le mardi après-midi de 14h15 à 16h30.

Renseignements : Armande Jaffré – 02.97.85.91.04

ou Annick Bénistant – 02.97.65.22.47.

unicipal Culture et Communication (OMCC) a vu le jour le 11 mars 1985. Créée pour faciliter la transmission de la culture et générer de la communication entre les acteurs associatifs, notre but est de montrer son utilité. Le succès des différentes sections répond aux besoins des Languidicains de se retrouver pour «faire ensemble». Ces lieux de convivialité permettent à chacun de mettre en valeur ses talents. Venez nombreux nous rejoindre. Le Président, Guy Bienvenu.

> *La section Languidic Images et Patrimoine*

En 2001, un groupe de passionnés d'histoire locale a décidé de collecter des photographies et des témoignages sur Languidic. Une exposition et un livre «Un siècle à Languidic» voient le jour fin 2003.

En 2004, Languidic Images et Patrimoine intègre l'OMCC. Elle continue à rassembler photographies, témoignages sur la vie à Languidic sur 7 thèmes : patrimoine, écoles, vie communale, agriculture et commerces, associations, fêtes religieuses, portraits.

La section participe à divers projets et manifestations avec la mairie, la médiathèque, et le musée des Forges d'Hennebont. Elle participe également activement au regroupement des associations d'histoire du pays de Lorient. Des cahiers ont été édités : Joseph Guillerme, Maire de 1919 à 1953 ; Joseph Le Cohonner, prisonnier de guerre ; Pierre Le Marec, son récit de guerre.

Renseignements : Jean-Pierre Le Bobinsec – 02.97.65.22.28.



> *La section Dessin*



Les cours de dessin et de peinture s'adressent à tous les publics, débutants ou non, et de tous les âges. Ils se déroulent dans la salle 2 du rez-de-jardin de l'EMA, en période scolaires le :

Lundi de 18h00 à 19h30 et Mardi de 18h30 à 20h00 s'adressant principalement à un public adulte, ainsi que le Jeudi de 14h30 à 16h00, en fonction du nombre d'inscrits.

Le mercredi de 14h30 à 16h00 et de 16h00 à 17h30 les cours s'adressent aux enfants à partir du C.P, le vendredi de 18h00 à 19h30 et samedi de 10h30 à 12h00 les cours s'adressent principalement aux adolescents.

Différentes techniques sont abordées, telles que les crayons, l'aquarelle, le pastel, la gouache, la peinture acrylique, ...

Tarifs : 52 € le trimestre pour 10 séances d'une heure trente chacune et 17€ d'adhésion annuelle et familiale à l'OMCC. Les bons C.A.F, M.S.A et chèques vacances sont acceptés.

La fin de l'année s'achève par une exposition des travaux des élèves dans les salles de l'EMA, le dernier week-end du mois de juin. Des stages de dessin et de peinture sont proposés durant les vacances scolaires de Noël, d'Hiver, de Pâques, d'Été et à la Toussaint, à partir de 4 élèves, s'adressant aussi à tous les publics. Tarifs : 35 €, 3 après-midi de 14h00 à 17h00.

Renseignements : Marie-Christine Aït-Saïd - 06.31.51.80.07 ou 02.97.65.13.64

> *Le groupe Hoaret*



Le groupe Hoaret (souriez en breton) formé en 2008, comprend 4 musiciens : 1 percussion, 2 bombardes et 1 binio. Hoaret anime des fest noz et participe au Téléthon, à l'arrivée du Père Noël à Kergonan, au fest noz de la Paroisse, au Printemps de Kergonan, au festival «Dans nos villages», à la fête de la musique, aux noces bretonnes, aux chorégraphies du cercle celtique de Kergonan, au forum des associations, etc...

Renseignements : Benoît Tanguy – 09.53.43.43.85

> *La section Porcelaine*

L'atelier porcelaine vous fera découvrir différentes techniques de peinture sur assiettes, vases, etc... Un four permet la cuisson et la finition des travaux.

Renseignements :
Annick Bénistant – 02.97.65.22.47

> Languidic - Rimparr

«Le 50ème anniversaire des premières rencontres entre nos deux villes se place sous la symbolique de l'olivier. Depuis l'Antiquité, cet arbre est réputé éternel, Il est symbole de paix et de réconciliation, Il est symbole de victoire, de force, d'espérance, Il est symbole de fidélité et de longévité». C'est par ces paroles, de Patricia Kerjouan, Maire de Languidic, que débutait la cérémonie officielle avec la plantation d'un Olivier aux abords de la salle Jo Huitel.

Ces relations qui ont débuté en 1965 par des échanges sportifs s'essouffèrent vers 1976. Mais, en 1988, le Languidic Football Club et l'ASV Rimparr eurent l'heureuse initiative de renouer des liens déjà établis. Ce qui conforta la municipalité conduite par Maurice Olliéro à proposer à notre ville jumelle un développement des relations et ainsi aboutir à un jumelage officiel. Ce qui fut fait en 1997 à Rimparr, non sans avoir au préalable créé un comité de jumelage, chargé de faire vivre, d'assurer la promotion et le développement des échanges entre les deux cités. Nos chers amis Allemands sont venus, pour certain, à de nombreuses reprises à Languidic. Comment leur séjour s'est-il déroulé cette année à l'occasion de l'anniversaire des 50 années de relations amicales et des 20 ans du comité de Jumelage?

A leur arrivée, le vendredi 22 mai, je vous laisse imaginer l'émotion, la joie sans partage et même les larmes qui ont marqué ces nouvelles retrouvailles. Mais le plus important était de constater qu'il y avait de nouveaux venus au sein du groupe. En effet environ 40 % des participants se déplaçaient à Languidic pour la première fois, dont une partie composait la «Chorale des Troubadours». Ne voit-on pas à ces signes une volonté de raffermir et de développer ces relations amicales.

Le samedi restera assurément la journée la plus marquante, avec la plantation de l'olivier. Mais aussi avec



Armand Daborne, Manfred Schömig, Pierre-Yves Le Franc, Ulrike Haase, Bruno Le Bosser, Burkard Losert et Patricia Kerjouan

la présence, de nos aînés en matière de jumelage : Armand Daborne, initiateur de ces relations à Languidic, Amand Keidel du côté de Rimparr et des officiels, Patricia Kerjouan, Maire de Languidic, Burkard Losert, Maire de Rimparr, Maurice Olliéro, Maire Honoraire et des présidents des comités de jumelage, Bruno Le Bosser et Ulrike Haase, conférait à la cérémonie protocolaire toute sa solennité.

Après les discours, Madame le Maire remettait la médaille de la commune de Languidic aux personnes qui ont initié ces relations et à celles qui construisent l'avenir. Le Maire de Rimparr, a, quant à lui, remis la médaille de la commune à Amand Keidel et Pierre-Yves Le Franc pour la longévité des liens qui unissent leurs familles réciproques. La soirée se poursuivait autour du verre de l'amitié et d'un repas animé conjointement par des musiciens locaux et le groupe de Chanteurs Allemands dans une ambiance des plus festives.

Faut-il préciser qu'ils ont visité le musée des Thonniers à Etel, fait du shopping à Carnac et fréquentés ses plages ? Qu'ils ont visité la Ferme du Monde à Carentoir, qu'ils ont arpenté les rues de la Gacilly et apprécié le plus grand

festival photo en plein air de France, un festival engagé dans le développement durable, avec pour thème cette année «Nourrir la planète, le défi majeur du XXIe siècle» Faut-il signaler, aussi, la soirée grillade qui a rassemblé les familles d'accueil et nos invités d'outre Rhin qui témoigne de la volonté persistante de raffermir les liens et qui prouve, s'il en était encore besoin, combien l'accent fut mis la convivialité. Dans la chronologie des événements, que j'ai bouleversé afin d'insister sur les temps forts, je n'oublie pas l'exposition photos, préparée par Languidic en images, retraçant les premiers contacts en 1965 sur les bases des mémoires de l'Abbé Marquer ainsi que l'exposition relative au Traité de l'Elysée, destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne, préparée par



Bruno Le Bosser et Ulrike Haase





Annie Le Guern - Porchet et son équipe de la médiathèque municipale.

Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. Le mardi 26 mai au matin, nos amis faisaient leurs adieux éplorés. Mais déjà, ils attendent avec impatience la venue des Languidiciens et vont préparer les prochaines échéances. Du côté de Languidic, ce sont les scouts qui préparent la visite d'environ une soixantaine de jeunes homologues de Rimparr, cet été. Les forces de demain seront ainsi rassemblées et montrent le rôle prépondérant de la jeunesse dans la pérennisation des échanges et la construction de l'Europe qui passe



Amand Keidel et Pierre-Yves Le Franc

d'abord par les rencontres de personne à personne, d'association à association et par la libre circulation des êtres et de leurs idées.

Mais l'amitié et la compréhension réciproque ne sont jamais acquises, elles exigent d'être cultivées, elles nécessitent que la plus grande attention soit portée aux relations des uns avec les autres afin d'éviter que l'usure du temps ne fasse son effet. Aussi, il faut renforcer nos comités de jumelage, outils indispensables à la pérennisation des échanges, car ils sont les interlocuteurs des habitants, des associations pour la mise en œuvre des échanges et enfin ce sont eux qui assurent la promotion du jumelage.

C'est sur ces bases, que nous invitons

les associations sportives et culturelles, les écoles à intégrer le comité afin de créer de nouveaux liens et ainsi pérenniser ces rencontres amicales dans une Europe où nos deux pays sont de véritables moteurs, pour une coopération de chaque jour.

Nous devons être conscients que rien ne sera possible, sans le foisonnement de toutes sortes d'initiatives et sans la volonté des habitants de Languidic et de Rimparr. Pour perpétuer nos liens amicaux, il nous faudra toujours installer la qualité dans nos relations. Mais celle-ci ne se décrète pas, elle se construit. Je reste persuadé que nous réussirons à remporter ce challenge.

Bruno Le Bossier – Président du Comité de jumelage





> *Le Vélo Club :* Nicolas Le Leslé - Champion de Bretagne

Courant mai, avait lieu à Pordic, le championnat de Bretagne sur piste. Deux jeunes du vélo club Languidic étaient présents : Nicolas Le Leslé (champion du Morbihan) et Antoine Michelin.

Dès le matin, les deux sociétaires du vélo club, lors du 200 mètres lancé, décrochent le 2ème et 3ème meilleur temps. La suite leur sera moins favorable, chacun étant éliminé dans les séries de qualification. Nicolas se classera finalement 5ème de l'épreuve. Dans l'épreuve de la course aux points (où Nicolas était tenant du titre), il marquera des points à chaque sprint. A la fin de l'épreuve avec un total de 12 points, il devient, et pour la seconde année consécutive, Champion de Bretagne piste, de la course aux points. Bravo à lui !!!

Durant l'épreuve et tout au long de l'année nos deux jeunes ont pu bénéficier des précieux conseils du passionné Dominique Le Huitouze (responsable de la piste au Vélo Club).



> *Stiren Karaté :* Nouvel esprit, nouvelle philosophie, nouvel apprentissage

La saison 2014/2015 est une excellente année, la section Karaté compte 65 adhérents : de 4 ans à 60 ans, ce qui représente un effectif en hausse de 168% par rapport à la saison dernière. L'équipe éducative est dynamisée par l'arrivée de Jérôme LE HOUDEC :

nouveau professeur (DESJEPS) – 4ème DAN. Directeur technique de la Ligue de Bretagne – Responsable du sport Etude Régional de Haut niveau. La participation de jeunes aux différentes compétitions avec de bons résultats et l'ouverture d'une section de 4 à 6 ans, concourent à une excellente ambiance tant sportive, qu'associative au sein de la section Karaté.

Compétiteurs :

- Keltia Shrestha Salie : Championne du Morbihan Kata
- Maiewenn Le Guilloux : Vice-championne Kumité inter-régions et 1ère Coupe ELITE
- Sylvain Marc-Simier : 1er coupe de Bretagne
- Kilian Le Guilloux : 3ème Kata du Morbihan
- Julien Kerveadou : 3ème coupe et championnat de Bretagne
- Geoffray Eliot : 2ème coupe de Bretagne
- Jean Angelo Shrestha Salie : 2ème coupe honneur Kumité
- Ryan Couellou : 2ème par équipe coupe de Bretagne
- Esteban Robinet : 2ème par équipe coupe de Bretagne
- Judikael Shrestha Salie : 2ème par équipe coupe de Bretagne
- Pierre-Louis Shrestha Salie : 3ème coupe honneur Kumité
- Noa Kilani – Audran : 3ème coupe Honneur Kata
- Nino Robinet : 3ème coupe honneur Kumité
- 1ère participation : Yohann Le Quellec - Stephan Bernat.

> *Languidic Football Club*



> Montée en PH

victoire 4 à 2 du Languidic FC contre Guermeur pour le dernier match à domicile. L'équipe A a été encouragée toute l'après-midi par nos jeunes footballeurs en herbe catégories U9 et U10 qui ont accompagné les joueurs des 2 équipes à leur entrée sur le terrain. Un très bon souvenir pour tous. La relève est assurée!!!



> 30 ans du club le 24 mai 2015

Magnifique journée de retrouvaille, conviviale qui a permis aux jeunes et anciens joueurs du club de se rencontrer et de se rappeler des bons souvenirs avec une exposition photos très appréciée. Un coffret cadeau a été offert aux 7 présidents qui ont dirigé le club depuis mai 1985. 300 repas ont été servis dans la soirée et environ 40 joueurs de toutes générations ont participé aux différents matchs de l'après-midi.



> *Stiren Handball*

La saison de la Stiren Handball se termine avec un goût de victorie et de réussite générale dans la bouche. Le club compte 206 licenciés avec 15 équipes dont 75 % d'enfants (filles et garçons confondus). La Stiren Handball est le 5ème club du Morbihan en nombre de licenciés ! (sur 38).

Les seniors féminines sont vices championnes de la Coupe du Morbihan et vices championnes du championnat avec une accession en pré-région.

Les 2 équipes seniors masculines (départementale et régionale) sont maintenues dans leur niveau. Les - 18 ans masculins sont champions du Morbihan. Pour une première saison, nos - de 15 ans masculins régionaux se classent 4ème de leur championnat (sur 12). Toutes les autres équipes ont obtenu un classement honorable.

Fiers de ces résultats, le Président et son bureau remercient la mairie de Languidic, tous les encadrants, sponsors, bénévoles et parents et annoncent d'ores et déjà de belles ambitions sportives pour la saison prochaine.

La section a organisé l'opération «Grand Stade» où près de 600 enfants sont venus pour la grande fête du Handball à Languidic (en collaboration avec le Comité Handball 56 et la FFHB).

Venez nous rejoindre pour des sensations sportives, humaines et conviviales, la Stiren Handball est un club formateur et fédérateur. Le Hand c'est l'école de la vie !!

Coordonnée Président Stiren Handball 06.81.63.97.24.
ou philippevillain@orange.fr



> *Dojo* : remplacement des tapis

En concertation avec les clubs de judo et de Karaté pour le choix de la couleur et de la densité, les tapis du dojo, qui étaient d'origine, ont été remplacés pendant les vacances de février par les services techniques. Les anciens tapis ont été stockés en partie à la salle Lucien Bigoin et pour l'autre dans le bâtiment de l'ADRACEB. Ces tapis ont été approvisionnés chez la société Sport et Nature à Beignon pour un montant de 6 500€.

Afin de garantir une durée de vie des tapis donnée pour 10 à 15 ans, un règlement est en cours de rédaction pour faire respecter les règles d'utilisation. Celui-ci sera signé de tous les responsables d'associations et écoles utilisant cette salle. Le nombre d'heures d'occupation de ce dojo augmentant régulièrement, il est important de responsabiliser les utilisateurs afin d'offrir à tous les meilleures conditions de travail à la pratique sportive.

> *Div Yezh*



Div Yezh Languidic s'est créée autour d'un groupe de parents d'enfants de la filière bilingue de l'école Georges Brassens. Cette association a pour but la promotion de la culture et de la langue bretonne, le développement de la filière de l'école, le rassemblement et le partage entre parents autour d'un intérêt commun le bien-être de nos enfants. Au fil de l'année, l'association proposera plusieurs évènements afin de partager ensemble des moments conviviaux. Les classes bilingues sont ouvertes à tous les enfants. Il n'est pas nécessaire pour la famille de connaître le breton. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin juin. Degemer mat

> *Dojo Shin* Languidic



Grand remerciement à tous les bénévoles du club et notamment à Joël Jégo et son équipe qui ont travaillé sur cette organisation pendant plusieurs mois.



Vendredi 5 Juin à la salle Lucien Bigoin, les jeunes judokas ont invité leurs parents à enfilez un judogi afin de partager une séance récréative. Pour ne pas dégrader les nouveaux tapis du dojo, les responsables et bénévoles ont installé les anciens tatamis entreposés au gymnase. Une trentaine de parents ont joué le jeu avant d'entendre énumérer les résultats sportifs de la saison et de voir récompenser les plus méritants. De plus l'ensemble des jeunes a reçu une gourde, un diplôme, un porte clé et la nouvelle ceinture tant convoitée et méritée au vu de leur résultat et de leur assiduité durant cette année de pratique.

Le Club de l'amitié



> Historique

En Mai 1977, un vote unanime désigne Madame Jeanne Le Gal, mais elle préfère laisser la place de Président à Monsieur Berceron. Officialisation des statuts.

De 1980 à 1992 : Présidence de Madame Jeanne Le Gal suite à la démission de Monsieur Berceron,

De 1992 à 1999 : Présidence de Monsieur Constant le Nardant,

De 1999 à 2000 : Présidence de Monsieur Edmond Morantin,

De 2000 à 2005 : Présidence de Mon-

sieur Jean Formal,

De 2005 à 2013 : Présidence de Monsieur Jean Le Dortz,

Depuis 2013 : Présidence de Monsieur Alain Chapelon.

L'objectif des fondateurs de cette association loi 1901 était de réunir les plus de 55 ans de la vaste commune de Languidic. Repas (notamment de crêpes), sorties et voyages étaient au programme. Même si les membres du bureau ne sont plus les mêmes, la vocation du club reste identique.



> Animations

- Repas de crêpes : chaque 1er mercredi du mois au Mille-club
- Deux repas libre-service annuels concoctés par les traiteurs de notre ville
- En janvier : Galettes des rois et en décembre : Goûter de Noël
- Un voyage d'une semaine par an ; 2014 en Irlande et cette année dans le Lot et l'Aubrac
- Deux à trois sorties d'une journée : en avril : sortie à La Torche (Finistère), en juin : visite du barrage de Guerlédan à sec et en septembre : sortie au Puy du Faou.
- Trois Bals (Danses : bretonnes, salon, en ligne) sont organisés en janvier, juin et novembre (octobre cette année pour cause de 1er Novembre le dimanche)
- Une première cette année avec un loto en avril
- Les jeudis après-midi, au Mille-Club, des «après-midi récréatives» permettent aux adhérents de se retrouver pour diverses activités (loto internes, jeux de boules bretonnes, jeux de société ou diverses activités souhaités par les personnes présentes)
- Diverses animations peuvent se mettre en place par exemple :
 - en 2014, une collaboration avec les étudiantes du Lycée de Ker Anna de Kervignac a permis une initiation à l'informatique dispensée dans les locaux de la Médiathèque, mis à notre disposition,
 - forte participation à la réunion sur la sécurité routière des seniors organisée par la mairie, suivie de journées de mise en pratique.

En 2013, les statuts ont été modifiés afin de s'adapter aux réalités et notamment à celle des adhérents qui proviennent, pour un nombre non négligeable, des communes avoisinantes.

Cette année 2015 commence sous les meilleurs auspices; en effet, les nouvelles activités organisées donnent de bons résultats et surtout le nombre d'adhérents, qui baissaient d'environ 10% chaque année, s'est enfin stabilisé à 216 personnes.

Nous espérons que la lecture de cet article vous incitera à nous rejoindre ! (coût de l'adhésion pour l'année civile = 12 €).



Le Bureau

Président : Alain Chapelon –
02.97.65.23.83

Secrétaire et Vice-Présidente: Hélène
Dubourjal – 02 97 65 85 80

Trésorière : Agnès Evanno

Trésorière adjointe : Anne-Marie
Kersauze

Animateur et vice-président : Marcel
Le Garrec

Animatrices : Louissette Nicolas –
Jeanine Hado



> Journée de sensibilisation seniors

Cette journée organisée au mois de mars par la Municipalité et animée par Monsieur Guéhenneux, responsable de la Prévention routière du Morbihan, a été un véritable succès. En effet, 180 personnes y ont assisté, ce qui démontre l'intérêt de tous porté à la sécurité routière. Cette journée a été suivie de 3 journées de stage de consolidation avec une partie théorique et pratique (conduite par un moniteur auto-école). 36 personnes en ont bénéficié.

Les personnes intéressées par ce stage peuvent encore s'inscrire en mairie. Une autre journée de sensibilisation sera organisée fin septembre.



stage de consolidation

> Concours Gastounet

Le concours de dessin-message Gastounet – agent très spécial de la sécurité routière – en partenariat avec la préfecture, la DDTM et le Conseil Général du Morbihan, est destiné à mettre en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès des enfants du primaire des établissements scolaires.

Laurine Le Quellec de l'école Notre Dame des Fleurs a terminé 4ème dans la catégorie CM2 et son dessin a été classé dans les 60 meilleurs sur 8 000 réalisés dans le Morbihan. Son message «Ne pas téléphoner au volant» est bien sûr d'actualité.



Dessin message Laurine Le Quellec

> Pistes vélos

Les pistes vélos réalisées et organisées par la Prévention routière sur tout le Département ont réuni 5 000 participants. Celles-ci comprennent une partie théorique et pratique.

Valentine Guéganno de l'école Notre Dame des Fleurs retenue dans le groupe des 38 finalistes à Vannes a parfaitement représenté Languidic en terminant 1ère avec une note de 20/20 ce qui est exceptionnel.



Valentine avec son vélo gagné à la finale



Michel Rézoliier - élu référent sécurité routière et Laurine

Bravo à ces deux jeunes filles ! et merci aux directeurs et professeurs des écoles qui participent à la formation sur la sécurité routière.

> Robert Vandorme, résistant tué en 1944

Les archives municipales conservent la liste des résistants morts pendant la guerre 1939/1945 et ayant un lien avec la commune

Lors d'une collecte de photos, une famille avait remis à Languidic Images et Patrimoine deux photos avec, pour seul renseignement, «l'enterrement d'un résistant, Robert Vandorme». L'association a voulu en savoir plus, et présente ici le résultat de ses recherches.

Robert Vandorme naît à Lille le 18 juillet 1913. Il se marie à Lanester en 1935 et s'engage dans la police en 1942.

Il entre dans la résistance fin 1943, est nommé lieutenant et rejoint le maquis de Botségalo à Granchamp. C'est lors du transfert d'un pilote américain qu'il tombe dans une embuscade à Pont-Salmon, à l'entrée du bourg de Sérent, le 16 juin 1944. Les Allemands fouillent la voiture et découvrent des armes sous le siège.

Désignés comme terroristes, les cinq passagers de la voiture sont alignés devant l'église. Plus tard, ils sont rejoints par le conducteur de la moto qui les accompagnait, Albert Le Gosles, qui avait tenté de fuir. Celui-ci est maltraité et obligé de creuser sa tombe lui-même. Exténué et incapable de

NUMÉRO	NOM ET PRÉNOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	PROFESSION	DATE ET LIEU DE DÉCÈS	CAUSE DU DÉCÈS
1	LE BOSSINOC Henri <i>tué pour la France</i>	22 sept 1918 Languidic	Languidic	14 juil. 1944	Flandres (Suéville)
2	LE MOULIN Robert <i>tué pour la France</i>	27 août 1904 Lanester	Languidic	14 juil. 1944	Flandres (Suéville)
3	BEHAUME Joseph <i>tué pour la France</i>	9 Janv 1911 Lanester	Kergal Bois	28 Juin 1944	Maisy Lanveur (tué au combat)
4	GUICHARD Jean <i>tué pour la France</i>	21 Juin 1925 Languidic	Beaug	23 août 1944	Billiers (tué au combat)
5	VANDORME Robert <i>tué pour la France</i>	18 juil. 1913 Lille	Lanveur	16 Juin 1944	Sérent (Suéville)
6	LANDELOT Denis <i>tué pour la France</i>	3 avril 1919 St Caradec	Languidic	10 août 1944	Lanveur (Lanester)
7	LE THOUVENOT Jean	8 oct 1911			

Extrait de la liste des victimes civiles et militaires

le faire, c'est Robert Vandorme qui le fait. Leur tombe creusée, ils sont abattus d'une rafale et enterrés sur place. Robert avait 30 ans

Quelques jours plus tard, ayant appris l'exécution sommaire de son mari, Simone Vandorme qui réside dans le hameau de Lanveur, sur la commune de Languidic, sollicite des résistants et la Croix Rouge pour exhumer la dépouille de son mari et la rapatrier au cimetière de Languidic, commune où elle s'est réfugiée avec ses trois enfants depuis les bombardements des Alliés sur Lorient et Lanester. Robert Vandorme est inhumé dans le cimetière de Languidic le 24 juin 1944.

Le 5 octobre 1944, le Tribunal civil de Première instance de Ploërmel rend le jugement suivant :

«Attendu qu'étant donné les circonstances de décès, aucune déclaration n'en a été faite à l'Officier de l'Etat Civil de Sérent et que dès lors, il n'en a pas été dressé acte. (...)

Attendu que l'identité du défunt est établie par la reconnaissance du corps faite le vingt-deux juin suivant, après exhumation du corps, par Burguin Albert, beau-frère du défunt ; Qu'il importe aujourd'hui de déclarer judiciai-





Deux photos ont été prises, sans doute depuis le balcon en fer forgé de la maison Guillaume. C'est aussi à cet endroit qu'ont été prises les deux photos de l'arrivée des Américains, environ six semaines plus tard

rement, comme survenu aux dits lieu et date, le décès de Vandorme. Ordonne en conséquence que le présent jugement sera transcrit à sa date, tant sur les registres de la commune de Sérent que sur ceux de la commune de Languidic, et que mention sera faite du jugement et de sa transcription en marge des dits registres à la date du décès».

Le fils de Robert Vandorme, Jacques, (né en 1943 à Lanveur en Languidic) précise que les reliques de son père ont été transférées quelques années plus tard dans le caveau familial commun aux familles Vandorme/ Le Goff/ Burguin, dans le cimetière du Corpont à Lanester. Madame Vandorme a donc rejoint plus tard son époux dans ce caveau familial. Le couple a eu trois enfants : Robert «Junior» (décédé), Liliane et Jacques.



C'était la coutume, si la personne décédée habitait non loin de l'église, de venir en cortège depuis son domicile, puis, après la cérémonie religieuse, de repartir en cortège au cimetière.

Sources :

Ouest-France, L'hommage au résistant Robert Vandorme, 18 juin 2014 ;
Archives paroissiales de Languidic ;
Archives communales de Languidic, Victimes de guerre 1940/1945.

Remerciements :

à Claude Le Colleter et Christian Larnicol, du groupe Histoire & Patrimoine de Lanester
à Christian Chaudré, professeur à Vannes
à Jean-Pierre Le Bobinnec, Denis Kernan, Etienne Le Garrec, Maria Le Dréan
à la famille Le Mardelé ; à Jacques Vandorme
à Michel Le Chenadec

Un hommage à Robert Vandorme a été rendu le 16 juin 2014, 70 ans après, par le Préfet et la Direction Départementale de la Sécurité Publique sur le lieu du drame où est érigé un petit monument en souvenir



> *Le Vivre Ensemble : c'est quoi ?*

Cher(e)s Languidiciennes et Languidiciens, je voudrais vous entretenir de deux sujets qui me tiennent à cœur : Le vivre ensemble et l'impôt. Nous vivons dans une société où la notion d'immédiateté a remplacé la réflexion, où l'individu s'est imposé face au collectif. L'homme est devenu de fait un être égo-centré, qui conteste les décisions quand elles ne l'arrangent pas. Aujourd'hui tout peut donc être remis en cause sans que cela n'indigne personne.

Une société désunie est une société désarmée. Le vivre ensemble suppose l'intégration de l'individu dans le collectif, de favoriser les dynamiques aptes à construire de nouvelles relations de fraternité et de rétablir le respect de toutes les autorités, qu'elles soient étatiques, religieuses, pédagogiques et surtout parentales. Par exemple, l'école doit redevenir un lieu privilégié où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de leur vie. Les différentes institutions doivent travailler de concert pour mobiliser nos jeunes et nos moins jeunes vers le sens du collectif, la citoyenneté, le sens de l'effort et la solidarité.

C'est pourquoi, nous proposons que les grandes dates de notre histoire récente telles que le 11 novembre et le 8 mai soient des moments de rassemblement qui impliqueraient les élèves des écoles privées et publiques mais aussi l'ensemble de la po-

pulation de notre commune. Soyons capables d'harmoniser et de promouvoir de manière juste et équitable les rapports entre droits et devoirs individuels et collectifs, entre liberté et responsabilité.

L'autre idée porte sur l'augmentation des impôts décidée par la majorité municipale. L'argument avancé est la baisse de dotation que l'Etat devait aux communes. Nous avons voté contre pour deux raisons : La première est que ces augmentations n'étaient nullement annoncées pendant la campagne électorale de mars 2014. La deuxième raison est que Languidic s'est alignée sur les communes littorales qui en réalité sont plus riches en infrastructures. Ce n'est donc pas parce que nous sommes contre l'impôt, au contraire nous pensons que l'impôt constitue le ciment de la société. Le vivre ensemble, que nous défendons de manière forte, implique le respect de chacun mais aussi l'existence d'infrastructures, de moyens, de synergies.

«Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots»
Martin Luther King, Mars 1968.

Tous ensemble, donnons des ailes à notre avenir.

par «Languidic Alternative : tous ensemble» - Mbaye Dione et Monique Péresse, conseillers municipaux

> *Madame le Maire, nous avons des propositions concrètes pour la commune*

Nous avons des propositions pour une amélioration des conditions de déjeuner pour les 800 enfants de notre commune. Nous avons des propositions pour qu'une démarche participative se mette enfin en place. Nous avons des propositions pour que les réunions de quartiers ne ressemblent plus à un catalogue de chiffres incompréhensibles, mais plus à un débat d'idées en essayant d'être concret. Nous avons des propositions pour que le personnel municipal ne serve pas de variable d'ajustement financier.

Le droit de proposition : un outil d'action entre les mains des conseillers municipaux.

Contrairement aux idées reçues, les élus municipaux ne sont pas de simples spectateurs du déroulement de la politique du Maire. Ils disposent de quelques pouvoirs qui leur permettent d'être de véritables acteurs. Lors des commissions et lors des séances du Conseil Municipal, ils peuvent poser des questions et /ou proposer des amendements pour infléchir ou améliorer les délibérations.

Le droit de proposition bouscule ces pratiques en répondant à une exigence légitime des administrés : celle de voir les élus œuvrer tout au long de leur mandat sur des projets concrets. Ainsi, le conseiller municipal courageux, volontaire et imaginaire pourra aller au-delà des simples promesses électorales et devenir une force de proposition pour notre ville. Il s'agit là d'une manière citoyenne de faire de la politique, répondant à l'intérêt immédiat des administrés, indépendamment de tout calcul électoraliste.

Nous ne pourrions avancer concrètement sur des dossiers importants que si nos propositions sont écoutées à défaut d'être entendues.

Nous devons débattre, par exemple, de la problématique de notre restaurant municipal. Le long terme ne doit pas paralyser l'action des élus mais au contraire être un atout pour une commune comme la nôtre. Le conseil municipal doit rester un lieu de débats et d'échanges, il est dommageable de limiter les interventions des conseillers à une seule question.

Comme nous l'avons fait lors des dernières mandatures, nous serons force de propositions tout en gardant en tête les contraintes financières imposées par l'Etat.

Pensez-vous vraiment que les réunions de quartiers telles qu'elles sont organisées actuellement fassent progresser la démocratie ?

Une attention bien plus grande doit être portée aux conditions de travail du personnel municipal et au stress que cela génère. En effet, la réorganisation des services par le redéploiement des effectifs a atteint largement ses limites et le personnel travaille dans des conditions de plus en plus difficiles. Qui peut croire que les mutualisations de Lorient Agglomération régleront tous nos problèmes ? En France, malheureusement la mutualisation des moyens ce n'est jamais faire mieux avec les moyens de tous mais, toujours plus avec moins de moyens, c'est-à-dire, à la clé, des suppressions de postes.

Le groupe d'élus "Languidic Osons L'Avenir"

Claude Le Boursico, Myriam Purenne, Gwénaél Le Galliot, Mélanie Pennanéac'h.

Notre blog : <http://languidic-osonslavenir-leblog.eklablog.com/>

> Nouveaux à Languidic

Multiservices particuliers et professionnels Mathieu Le Danvic



Réalisation de travaux extérieurs : tonte, taille, débroussaillage, élagage, clôture, etc... et de travaux d'intérieurs : peinture, tapisserie, bricolage, nettoyage de chantier.... Il intervient dans un rayon de 50 km autour de Languidic. Devis gratuit.

Mathieu Le Danvic – Keryalland
06.86.91.32.03 mathieu.ledanvic@orange.fr
www.multiservices56.fr

ALC Thermique

A l'initiative de Christophe Audic de Languidic et de Jérôme Le Clanche de Camors, une entreprise vient de voir le jour. Les deux créateurs ont uni leurs initiales pour créer ALC Thermique (Audic



– Le Clanche), une société d'installation en plomberie, chauffage, ventilation, climatisation. L'équipe est complétée d'un ouvrier et d'un apprenti. L'activité de l'entreprise concerne les maisons individuelles et les chantiers tertiaires neuf et rénovation. Elle assure également tous dépannages de plomberie, aménagement de salles de bains, remplacement de chaudière, etc...

Contact : Christophe : 06.37.41.89.11 – Jérôme : 06.84.73.02.09 – alcthermique@orange.fr

> Reprise d'activités

Garage JPC Autos



Entretien réparation toutes marques, vidange, diagnostic électronique, vente et pose de pneus, vente de véhicules d'occasion. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30.

ZA de Lanveur - Rue de l'Industrie – 02.97.33.80.47
jpc.autos@gmail.com

Bar - Restaurant «Le Monde à Lanveur»



Armande et Françoise vous proposent des menus ouvriers du lundi au vendredi avec des plats à thème tous les jeudis. Repas et événements sur réservation.

5, rue de la Résistance – Lanveur – 02.97.02.78.54.

> Nouveaux services

Proxi :

ouvert de mai à septembre
le dimanche de 16h30 à 20h00

Chez Manu :

ouvert le midi du mardi au vendredi
(pizzas – paninis – pâtes)

Au Domaine de l'optique :

ouvert le dimanche matin de 10h00 à 12h00

> Union Commerciale Languidic

L'Union Commerciale Languidic vous souhaite la bienvenue dans notre ville. Forte de 36 adhérents (artisans, services et commerces), l'UCL, tout en misant sur son expérience et son savoir-faire, veut être au plus proche de la population et répondre au maximum à ses attentes en lui offrant des services appropriés (compétence, professionnalisme, proximité). Pour les entreprises, artisans, services, commerces, l'adhésion est possible tout au long de l'année. En y souscrivant, bénéficiez du programme d'animations (Pâques, fête des Mères et des Pères, fête de la Musique, dizaine commerciale, animation de Noël...).

Retrouvez les actualités, les animations, ainsi que les promos de nos adhérents, sur notre site internet www.languidic.com

Ils se sont dits oui

Le 18/04/2015 Yoan Bocher et Delphine Harel
Le 07/05/2015 Yann Durand et Nataliia Yukhimenko

Bienvenue à :

Le 05/12/2014 Charlize Colombier
Le 11/12/2014 Emmy Hervieux Canonne
Le 11/12/2014 Manon Pidansat Couëdel
Le 19/12/2014 Octavien Toussenet
Le 22/12/2014 Shaïna Colleou
Le 05/01/2015 Louane kilani
Le 10/01/2015 Keylann Boubala Yembi
Le 11/01/2015 Louna Le Pallud
Le 20/01/2015 Jules Chappé
Le 26/01/2015 Margaux Lucien
Le 03/02/2015 Romane Christien
Le 05/02/2015 Glenn Audic
Alya Pelissier
Le 06/02/2015 Louise Quémat
Le 10/02/2015 Mayline Pineau
Le 14/02/2015 Eymeric Jung
Le 17/02/2015 Eden Faveur Perron
Le 25/02/2015 Léa Kerzerho
Augustin Huet
Le 03/03/2015 Nora Tensorer
Le 05/03/2015 Amaury Thomazo
Le 09/03/2015 Liam Philippe
Le 13/03/2015 Lia Puddu
Le 14/03/2015 Jules Vilpoux
Le 27/03/2015 Estéban Le Cam Grangeray
Le 29/03/2015 Anouk Le Fur
Le 05/04/2015 Emma Sablé
Le 12/04/2015 Maëline Chevalier
Le 19/04/2015 Telo et Owen Coviaux
Le 25/04/2015 Mattéo Kerneur Le Bouédec
Lison Poly
Le 01/05/2015 Dawson Cucu
Le 04/05/2015 Enora Le Stang
Le 06/05/2015 Ambre Girault
Le 07/05/2015 Tom Géa
Le 11/05/2015 Alice Galard
Le 12/05/2015 Lucy Thomas
Tara et Lilly Le Mouël
Le 16/05/2015 Timéo Marian
Le 19/05/2015 Keysson Chevalier
Le 22/05/2015 Margaux Le Gloahec



Ils nous ont quittés ...

Le 01/12/2014 Roger Le Bot, 78 ans
Le 03/12/2014 Antoine Carré, 77 ans
Le 04/12/2014 Monique Le Dro, ép. Bret, 63 ans
Le 07/12/2014 Bénoni Le Badézet, 92 ans
Le 11/12/2014 Maurice Theys, 75 ans
Le 12/12/2014 Marguerite Le Névanen, vve Auréal, 90 ans
Le 17/12/2014 Ambroise Le Roux, 69 ans
Le 25/12/2014 Jeanne Evanno, vve Pouézévara, 88 ans
Le 29/12/2014 Jean Guillaume, 88 ans
Le 30/12/2014 Laure Héno, vve Le Ménach, 80 ans
Le 09/01/2015 Thérèse Moëllo, vve Le Floch, 83 ans
Le 11/01/2015 Monique Chérel, 85 ans
Le 14/01/2015 Joseph Le Floch, 91 ans
Le 15/01/2015 Marie Le Nouën, vve Le Brun, 92 ans
Le 16/02/2015 Rabah Medjbouri, 84 ans
Le 23/02/2015 Jean-Pierre Pohu, 73 ans
Le 24/02/2015 Blanche Jehanno, vve Le Gourriec, 96 ans
Le 28/02/2015 Marie Bouric, vve Bienvenu, 91 ans
Le 04/03/2015 Marie Le Goff, vve Le Blévec, 93 ans
Roger Le Priol, 83 ans
Marie Le Floch, vve Lancelot, 95 ans
Jean-Michel Gourden, 55 ans
Le 15/03/2015 Maria Tréhin, vve Avry, 99 ans
Le 20/03/2015 Joseph Audic, 75 ans
Le 23/03/2015 Jeannine Le Dain, ép. Roperch, 56 ans
Le 24/03/2015 Gilles Ertel, 54 ans
Le 22/04/2015 Francine Le Tallec, vve Jégo, 85 ans
Le 01/05/2015 Micheline Le Boul, 93 ans
Le 11/05/2015 Michel Rachek, 50 ans
Le 20/05/2015 Jocelyne Le Cadet, ép. Poulmarch, 60 ans
Le 23/05/2015 Alexandre Le Gouallec, 82 ans